

ANNEXE 1 : SITUATION GENERALE DE L'OPERATION

1. Tableau des projets réalisés

Priorité du PCDR	Numéro projet	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)
Addenda		Acquisition et aménagement de l'ancienne poste d'Anthée en maison rurale polyvalente à destination des enfants et des associations	620.546,59 €	DR - CGT
1	1.001	Aménagement d'une liaison sécurisée entre Gérin et l'école d'Onhaye avec une prolongation vers les installations du club de foot	188.025,87 €	DR
1	1.002a	Création d'un complexe sportif et associatif en collaboration avec la commune d'Hastière	6.373.064,44 €	DR – Infrasport – SAR - UREBA
1	1.002b - 2.009 – 2.016	Acquisition et aménagement d'un bien sis à Anthée en vue de la création d'un mini site d'économie sociale, de logements tremplin et d'une salle polyvalente	1.217.235,14 €	DR – FLFW - UREBA
1	1.003	Amélioration de la qualité de vie au sein du domaine « Mayeur François »	245.373,29 €	SPW (DiCS) - Province de Namur
2	2.002	Mise en place d'un bus communal et d'une navette rurale	15.000 €	Depuis 2012, le PCS, en collaboration avec le Conseil consultatif Communal des Aînés (CCCA), ont mis en place la navette rurale. En 2020, 235 trajets ont été comptabilisés avec l'aide 4 bénévoles (en raison de la situation sanitaire, les rdv médicaux ont été reportés et la priorité réservée aux personnes atteintes du Covid. De plus, certains chauffeurs ont

			Amélioration de l'information touristique			momentanément suspendu leurs missions.
2	2.003				10.000 €	Un subside a été octroyé au SI de Onhaye pour placer des panneaux d'information.
2	2.004				2.000 €	Néant
2	2.006				896.457 €	Infrasport
2	2.021 Et		Restauration et mise en valeur du patrimoine : Restauration ancienne roue à eau de Féhelenne. Travaux réalisés par des bénévoles du village de Sommière, grâce à des subsides reçus dans le cadre de la restauration du Petit Patrimoine Populaire Wallon (coût environ 8.200 €, subsidié pour un montant de 6.200 €)		8.200 €	
			Rénovation de la Chapelle de Hontoir, du chœur de l'Eglise de Serville			
			Valorisation des lieux symboliques et intégration dans des circuits pédestres			
			Réparation de la toiture du bâtiment de la roue à eau de Gérin			
	3.002		Elaboration d'un guide de « Bienvenue » (valorisation du « Week-End Wallonie Bienvenue ») Ainsi que d'une brochure touristique			La Commune a déjà participé 2 fois au « Week-End Wallonie Bienvenue », dont en 2018
	3.006		Valorisation des terrains situés en zone d'extraction au plan de secteur par la création d'une		BEP	Arrêté ministériel du 09.07.2019 approuvant le PCA dit « Nouvelle d'activité

		réserve naturelle à la sablière de Niveau.		économique à Anthée », entré en vigueur le 23.08.2019.
3	3.008	Créer une structure de location de VTT		Réalisé par un privé habitant Falaën
3	3.009	Mise en valeur des fondations de la Villa romaine à Anthée		En collaboration avec le SPW-Service de l'Archéologie - Direction extérieure de Namur. Exposition « Sous les prés, la Villa » en 2014
3	3.012	Mise sur pied d'une plate-forme « Mémoire collective »		Réalisé par le Cercle d'Histoire « Autour du Floyon » asbl
3	3.016	Réalisation d'un inventaire du patrimoine		Via un groupe de travail, en collaboration avec « Qualité Village Wallonie ».
3	3.017	Transformation de la salle de balle pelote de Sommière en maison de village	462.665 €	Infrasport
3	3.018	Aménagement de la rue Grande à Sommière		
3	3.019	Création de lieux de rencontre intergénérationnel	60.000 €	DR
3	3.020	Création d'une table de dialogue autour de la mobilité avec les acteurs concernés		La commune est partenaire de MOBILISUD, plate-forme de mobilité.
	3.027	Promouvoir la diversification agricole et valoriser l'image de l'agriculture		En 2017, organisation d'une journée « Fermes Ouvertes » destinée aux enfants (+/- 1100 enfants ont participé)
3	3.022	Aménagement d'un espace de rencontre culturelle		Le complexe de Miavoye dispose d'espaces prévus pour de telles organisations
3	3.033	Améliorer la couverture du réseau GSM tout en respectant le cadre de vie		Une convention est signée avec l'opérateur Mobistar pour la construction d'un pylône relais à Sommière, ainsi qu'une nouvelle antenne à Anthée
3	3.034	Assurer une permanence médicale (accueil d'une polyclinique)		Centre de garde de Week-end à Dinant

3	3.035	Amélioration des outils d'information communale (site web, bulletin communal...)	Non quantifiable : main d'œuvre communale	
3	3.036	Aménagement du vieux cimetière de Gérin en zone de convivialité	21.2010 €	Un projet de mise en valeur de l'ancien cimetière est mis sur pied.
3	3.038	Amélioration des systèmes de garde sur l'entité		Un numéro unique de garde a été mis en place dans la région
3	3.039	Amélioration de la signalisation de la bibliothèque communale		De nouveaux panneaux ont été posés

2. Tableau des projets en cours.

Priorité du PCDR	Numéro du projet	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)	Stade d'avancement du projet
Addenda II		Aménagement et rénovation de la salle de Falaën en maison de village	935.374,12 €	DR	Approbation par le Collège communal en séance du 05.12.2019 du dernier avant-projet établi par l'Atelier d'Architecture Bertrand Lurquin au montant de 953.374,12 euros, transmis au DR le 23.12.2019
1	1.004	Création de voies lentes et vertes entre les différents villages et mise en place de circuits thématiques	1.166.400 €	DR - DAFOR	Convention-exécution signée par le Ministre de l'Agriculture, de la Nature, de la Forêt, de la Ruralité, du Tourisme, du Patrimoine et Délégué à la Grande Région, le 26.03.2019 ; Auteur de projet désigné suivant délibération du Collège communal en date du 09.07.2019 ;
1	1.005	Création d'une zone économique destinée aux petites PME et		BEP	Arrêté ministériel du 09.07.2019 approuvant le PCA dit « Nouvelle

		artisans, au logement et aux commerces à Anthée			d'activité économique à Anthée », entré en vigueur le 23.08.2019 ; Arrêté Ministériel du 14.07.2021 adoptant le périmètre de reconnaissance économique de la zone d'activités économiques pour la création du « Parc d'Activités Economiques d'Anthée » et le périmètre d'expropriation pour cause d'utilité publique de parcelles de terrains situées sur le territoire de la Commune d'Onhaye ; Création de la nouvelle route nationale en cours ;
1	1.006	Mise en place d'un plan global de sécurité routière			Pas actuellement de plan théorique mais plusieurs expériences sont à l'œuvre : radar fixe à Anthée, effets de portes à l'entrée de certains villages, traversée d'Onhaye, MERCURE à Gérin,...). 4 casse-vitesses ont été installés à la rue du Forbot et à la rue du Beau-Site.
2 Et 3	2.012 3.011 3.014	Informier et sensibiliser au respect de l'environnement et de l'éducation civique Information relative à l'épuration individuelle Informier sur le réseau Natura 2000	43.567 €	SPW (DGRNE)	Engagement un conseiller en environnement. Mise en place d'un Agenda21 local pour Onhaye. Formation organisée par l'INASEP

2	2.013	Information et sensibiliser aux énergies renouvelables et aux économies d'énergie	5.000 €	SPW (DGTRE)	La convention avec la commune d'Anhée a été arrêtée mais le service est assuré par le conseiller en environnement.
2	2.014	Mise en place d'un processus de concertation avant travaux			La Commune met en place un processus de concertation ciblée, notamment pour les travaux de voirie
2.	2.020	Renforcement de l'attractivité des villages			Travail perpétuel. Le SI travaille notamment à la pose de panneaux d'accueil aux entrées de villages. Différentes initiatives sont également portées par les PBVW.
2.	2.022	Valorisation des lieux symboliques et intégration dans des circuits pédestres			Convention Points-Nœuds avec la Province de Namur, le CGT. Finalisation du projet lors de la fin du projet de la création et réhabilitation de Voies Lentes et Vertes »
2.	2.023	Valorisation des ressources locales			Le BEP a lancé des initiatives auprès des producteurs locaux de lait. Un marché du terroir a été créé
3	3.023	Mise en place d'un système de co-voiturage (système de « chèque-transport »)	Néant		Collaboration la plateforme Carpool.be

3. Tableau des projets en attente

Priorité du PCDR	Numéro du projet	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)	Programmation du projet
2	2.001	Maintien des personnes âgées sur la commune de Onhaye			Via l'axe 3 du PCS, un projet de maison communautaire (centre de jour pour personnes âgées) est en réflexion en collaboration avec l'ADMR.
2	2.005	Aménagement d'une zone de convivialité près du domaine « Mayeur François »			2016-2019
2	2.007	Elaborer un Plan Communal de Développement de la Nature			2016-2019
2	2.008	Embellissement de la zone d'activité économique			2016-2019
2	2.011	Inciter les propriétaires à mettre leur bien en location en faveur des jeunes ménages			2016-2019
2	2.015	Mise en place d'un Plan Communal de Mobilité			2016-2019
3	3.010	Mise en place d'un jumelage « de proximité »			2016-2019
3	3.015	Réalisation d'un inventaire des bâtiments pouvant faire l'objet d'une réhabilitation			2016-2019
3	3.024	Rétablisement de la route des bateliers			2016-2019
3	3.025	Installation d'un bureau de renseignements (logements, nouveaux arrivants, indépendants, emplois...)			2016-2019
3	3.026	Promouvoir et développer une vie économique de base			2016-2019 mais déjà un Intermarché installé à Anthée
3	3.032	Réalisation d'un PCA dérogatoire sur la zone du « Mayeur François »			2016-2019
3	3.037	Mise sur pied d'une «association des associations»			2016-2019

4. Tableau des projets abandonnés

Priorité du PCDR	Numéro du projet	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)	Raison de l'abandon
2	2.017 Et 2.018	Mise sur pied d'une association des agriculteurs (bio-carburant,...) Mise sur pied d'une unité de bio-méthanisation et bio-carburant	/	Initiative privée	Manque d'intérêt du monde agricole local.
2	2.010	Inciter des investisseurs privés à s'installer sur la commune, via une étude marketing			Mise en œuvre de la nouvelle zone d'activité économique à Anthée par le BEP
2	2.019	Professionnalisation du centre d'accueil touristique de Falaën			Avec la vente du Château-Ferme de Falaën, la commune étudie la possibilité de relocaliser ce projet
2	2.024	Réalisation d'un schéma de structure communal			Le CoDT est d'application
3	3.001	Création d'un label de qualité (Onhaye, identité économique locale)			
3	3.003	Aménagement de parkings pour l'accueil des touristes aux endroits stratégiques			
3	3.004	Aménagement d'aires de repos aux endroits stratégiques			
3.	3.005	Installer des panneaux touristiques le long de la E411			
3	3.007	Création d'un espace motor-home			Pas d'emplacement adéquat disponible
3	3.013	Valorisation des déchets verts via la mise en place			Pas nécessaire, géré par le BEP via les parcs à conteneurs

		d'une structure logistique et commerciale			
3	3.021	Aménagement de la traversée d'Ostemerée			Refus
3	3.028	Assurer une permanence des professions libérales			
3	3.029	Mise sur pied d'un service « Solidarité Agricole »			
3	3.030	Valorisation de la ZACC de Beaurond	30.000 €	SPW (urbanisme)	Changement de législation CWATUP
3	3.031	Limitation des secondes résidences dans les Villages			
3	3.040	Création d'une zone récréative à l'intérieur du Domaine Mayeur François»			Espaces multisports et complexe sportif proche

5. Tableau des initiatives nouvelles

Description du constat qui justifie l'initiative	Objectifs rencontrés du PCDR	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)	Justification de l'initiative
--	------------------------------	--------------------	--------------------------	--------------------------	-------------------------------

Néant vu la fin du PCDR en 2019 et que la procédure de consultation de la population n'a pu aboutir que fin 2021.

ANNEXE 2 : TABLEAU DETAILLANT L'AVANCEMENT PHYSIQUE ET FINANCIER D'UN PROJET EN PHASE D'EXECUTION DE TRAVAUX.

2019	PCDR classique	Aménagement et rénovation de l'ancienne salle des Fêtes de Falaën en Maison de village	Objectif 1 : Développer un tourisme de qualité, intégré et diffus en exploitant la renommée de Falaën, le futur RAVeL et la proximité de pôles touristiques. Objectif 3 : Favoriser les communications et les échanges intra et extra communaux pour renforcer et dynamiser la vie villageoise en valorisant en priorité les outils existants. Objectif 6 : Complémentaire au pôle de Dinant, développer l'offre en services et en infrastructures pour assurer le bien-être des citoyens sans distinction.	- Aménagements : DR : 617.687,06€ Total : 1.166.400 €
N° visa : SPW/DGO3/D6/DDR/ 9252/CE18/Ad2/EG/6036				
			Etats d'avancement physique du projet :	
			Convention-exécution 2019 - accord du Ministre	26/03/2019
			Désignation de l'auteur de projet :	22/08/2017
			Approbation de l'avant-projet par l'A.C.	05/12/2019
			Approbation de l'avant-projet par la R.W	24/03/2020
			Approbation du projet par l'A.C.	
			Approbation du projet par le Ministre	
			Adjudication :	
			Décision d'attribution du marché	
			Approbation de l'attribution du marché par le Ministre	
			Début des travaux	
			Réception provisoire	
			Décompte final	
			Réception définitive	

2019	PCDR classique	Création de voies lentes et vertes entre les différents villages et mise en place de circuits thématiques.	Le projet global « Création de voies lentes et vertes entre les différents villages » consiste à mettre en oeuvre un réseau de chemins, venelles, sentiers et autres voies carrossables pour réaliser des jonctions sécurisées à l'intérieur des villages et entre les villages. Ces itinéraires sont destinés prioritairement aux habitants des villages pour faciliter les déplacements journaliers mais aussi pour devenir des lieux de promenades pour différents types d'usagers.	- Aménagements : DR : 746.160,00€ DAFOR : 149.040 € Total : 1.166.400 €
N° visa : SPW/DGO3/D6/DDR/ 9252/CE18/FP1.4/EG/6038				
			Etats d'avancement physique du projet :	
			Convention-exécution 2019 - accord du Ministre	26/03/2019
			Désignation de l'auteur de projet :	09/07/2019
			Approbation de l'avant-projet par l'A.C.	16.09.2021
			Approbation de l'avant-projet par la R.W	14.10.2021 (réserve)
			Approbation du projet par l'A.C.	
			Approbation du projet par le Ministre	
			Adjudication :	
			Décision d'attribution du marché	
			Approbation de l'attribution du marché par le Ministre	
			Début des travaux	
			Réception provisoire	
			Décompte final	
			Réception définitive	

ANNEXE 3 : TABLEAU RAPPORT COMPTABLE ET FONCTIONNEMENT D'UN PROJET **TERMINE (Décompte final < 10 ans).**

Année de la convention	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Objectif du projet	Décompte final	
				Montant	Date approbation
2009	PCDR classique	Création d'un complexe sportif et associatif en collaboration avec la commune d'Hastière	Objectif du PCDR, complément au pôle de Dinant pour développer l'offre en services et en infrastructures pour assurer le bien-être de tous les citoyens sans distinction.	5.926.488,36 €	29/01/2013

Etat du patrimoine : Excellent			
Le bien est-il toujours propriété communale ?		Oui	
Si non, merci de répondre aux questions ci-dessous			
Date d’approbation ou de demande d’approbation par le Ministre de l’acte de vente			
Montant de la vente			
Modalités de réaffectation du montant de la vente			
Le bien est-il loué ?		Oui	
Si le patrimoine est loué ¹ à des tiers et fait donc l’objet d’une cession des droits immobiliers, merci de répondre aux questions ci-après. Egalement, il est nécessaire de joindre un extrait de la comptabilité communale relative au patrimoine en question.			
Date d’approbation de la convention de location par le Ministre (article 3 de la convention)			
Recettes générées par l’exploitation du patrimoine	Type	Montant annuel	Voir rapport comptable en annexe
	Type	Montant annuel	
	Type	Montant annuel	
Charges liées à l’exploitation du patrimoine	Type	Montant annuel	25.000 €
	Type	Montant annuel	

¹ Programme wallon de développement rural 2007-2013 : uniquement les ateliers ruraux dans le cadre de la mesure 321 microentreprises
² Il s'agit de location permanente du patrimoine de type logements, ateliers ruraux.

	Type	Montant annuel	Montant annuel
Bénéfices = recettes moins charges			
Réaffectation des bénéfices	Le projet étant un complexe sportif et associatif, il ne génère pas de bénéfices mais une charge annuelle pour son fonctionnement s'élève à 25.000€ par an pour chaque commune (Onhaye et Hastière). La participation communale est versée à l'asbl sous forme de subside.		

Fonctionnement du projet et utilisation du bien ²			
Description des types d'activités menées dans le cadre du projet		Activités associatives	
		Activité sportives	
Impact des activités sur emploi		Création de 2 emplois pour la gestion de l'infrastructure	
		L'indépendant qui gèrait la brasserie a abandonné la gestion. L'asbl est à la recherche d'un nouveau gestionnaire.	

Année de la convention	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Objectif du projet	Décompte final	
				Montant	Date approbation
2012	PCDR classique	Acquisition et Aménagement d'un bien à Anthée en vue de la création d'un mini-site d'économie sociale et de logements trempins et polyvalents en milieu rural. Phase II	Objectif 1 : création d'un mini-site d'économie sociale développant des activités d'une EFT et développement des logements à loyer modérés.	700.674,37 €	05/06/2018

Etat du patrimoine : Excellent				
Le bien est-il toujours propriété communale ?			Oui	
Si non, merci de répondre aux questions ci-dessous				
Date d’approbation ou de demande d’approbation par le Ministre de l’acte de vente				
Montant de la vente				
Modalités de réaffectation du montant de la vente				
Le bien est-il loué ?			Oui	
Si le patrimoine est loué ³ à des tiers et fait donc l’objet d’une cession des droits immobiliers, merci de répondre aux questions ci-après. Egalement, il est nécessaire de joindre un extrait de la comptabilité communale relative au patrimoine en question.				
Date d’approbation de la convention de location par le Ministre (article 3 de la convention)				
Recettes générées par l’exploitation du patrimoine	Type : Location logements trempins		Montant annuel	18.060 €
	Type		Montant annuel	
	Type		Montant annuel	
Charges liées à l’exploitation du patrimoine	Type : Entretien du bâtiment		Montant annuel	15.000 €
	Type		Montant annuel	
	Type		Montant annuel	
Bénéfices = recettes moins charges			Montant annuel	

¹ Programme wallon de développement rural 2007-2013 : uniquement les ateliers ruraux dans le cadre de la mesure 321 microentreprises

² Il s'agit de location permanente du patrimoine de type logements, ateliers ruraux.

Réaffectation des bénéfices	
-----------------------------	--

Fonctionnement du projet et utilisation du bien ⁴	
Description des types d'activités menées dans le cadre du projet	
Impact des activités sur emploi	

Année de la convention	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Objectif du projet	Décompte final	
				Montant	Date approbation
2013	PCDR classique (Addenda)	Acquisition et aménagement de l'ancienne d'Anthée en poste rurale polyvalente à destination des enfants et des associations	Objectif 1 : création au rez-de-chaussée d'un local polyvalent destiné aux associations et à la Confrérie Li Crochon, avec une vitrine du tourisme et des produits du terroir. A l'étage d'une maison d'accueil pour la petite enfance.	451.528,16 €	09/10/2018

Etat du patrimoine : Excellent			
Le bien est-il toujours propriété communale ?		Oui	
Si non, merci de répondre aux questions ci-dessous			
Date d’approbation ou de demande d’approbation par le Ministre de l’acte de vente			
Montant de la vente			
Modalités de réaffectation du montant de la vente			
Le bien est-il loué ?		Non	
Si le patrimoine est loué ⁵ à des tiers et fait donc l’objet d’une cession des droits immobiliers, merci de répondre aux questions ci-après. Egalement, il est nécessaire de joindre un extrait de la comptabilité communale relative au patrimoine en question.			
Date d’approbation de la convention de location par le Ministre (article 3 de la convention)			
Recettes générées par l’exploitation du patrimoine	Type		Montant annuel
	Type		Montant annuel
	Type		Montant annuel
Charges liées à l’exploitation du patrimoine	Type		Montant annuel
	Type		Montant annuel

¹ Programme wallon de développement rural 2007-2013 : uniquement les ateliers ruraux dans le cadre de la mesure 321 microentreprises

² Il s'agit de location permanente du patrimoine de type logements, ateliers ruraux.

Type	Montant annuel	Montant annuel
Bénéfices = recettes moins charges		Montant annuel
Réaffectation des bénéfices		

Fonctionnement du projet et utilisation du bien ⁶		
Description des types d'activités menées dans le cadre du projet	Maison d'accueil pour la petite enfance gérée par deux gardiennes agréées par l'ONE.	
	Création d'un local avec vitrine du terroir pour la confrérie Li Crochon.	
	Occupation de la salle par des associations. La confrérie gère le calendrier des occupations.	
Impact des activités sur emploi		
	Création de 2 emplois	

Année de la convention	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Objectif du projet	Décompte final	
				Montant	Date approbation
2014	PCDR classique	Aménagement d'un chemin sécurisé entre Gérin et l'école d'Onhaye (avec prolongation vers les installations du club sportif d'Onhaye)	Objectif 1 : Permettre aux usagers faibles de relier en toute sécurité les deux villages et de créer un cheminement sécurisé dans le village d'Onhaye pour rejoindre l'école et les installations sportives qui comptent plus de 200 jeunes.	139.380,35 €	03/09/2020

Etat du patrimoine : Excellent		
Le bien est-il toujours propriété communale ?		Oui
Si non, merci de répondre aux questions ci-dessous		
Date d'approbation ou de demande d'approbation par le Ministre de l'acte de vente		
Montant de la vente		
Modalités de réaffectation du montant de la vente		
Le bien est-il loué ?		Non
Si le patrimoine est loué ⁷ à des tiers et fait donc l'objet d'une cession des droits immobiliers, merci de répondre aux questions ci-après. Egalement, il est nécessaire de joindre un extrait de la comptabilité communale relative au patrimoine en question.		
Date d'approbation de la convention de location par le Ministre (article 3 de la convention)		
Recettes générées par l'exploitation du patrimoine	Type	Montant annuel
	Type	Montant annuel
	Type	Montant annuel
Charges liées à l'exploitation du patrimoine	Type	Montant annuel
	Type	Montant annuel

¹ Programme wallon de développement rural 2007-2013 : uniquement les ateliers ruraux dans le cadre de la mesure 321 microentreprises

² Il s'agit de location permanente du patrimoine de type logements, ateliers ruraux.

ANNEXE 4 : RAPPORT DE LA COMMISSION LOCALE DE DEVELOPPEMENT RURAL.

Le Plan Communal de Développement rural s'est terminé en 2019.

En séance du 22.11.2016, le Conseil communal a décidé de poursuivre une opération de développement rural sur l'ensemble du territoire de la Commune et de solliciter l'aide de la Fédération Rurale de Wallonie.

En séance du 16.07.2019, le Collège communal a désigné la société IMPACT comme auteur de projet.

En séance des 17.10.2019 et 24.10.2019, le Conseil communal a ratifié les conventions d'Accompagnement et de création d'un site WEB et d'un logo proposés par la FRW, décidé d'organiser des séances d'information et de consultation dans les différentes entités de la Commune, annoncée par voie d'affiches dans les lieux publics habituels et sur le site internet, ainsi que les commerces de l'entité, d'un toute-boîte et dans le petit Walhérois, le calendrier des séances d'information et de consultation a été fixé comme suit :

- le mardi 03.03.2020 dans le Village de Anthée dans la salle de l'ancienne Ferme Delhalle à 20h00 ;
- le mardi 10.03.2020 dans le Village de Falaën dans la salle "Les echos de la Mollignée" à 20h00 ;
- le mardi 17.03.2020 dans le Village de Gérin dans la salle "Su'l Wez" à 20h00 ;
- le mardi 24.03.2020 dans le Village de Onhaye dans la salle du Conseil communal à 20h00 ;
- le mardi 31.03.2020 dans le Village de Serville dans la salle dans l'Eglise à 20h00 ;
- le mardi 21.04.2020 dans le Village de Sommière dans la salle de l'Espace Multi-sports à 20h00 ;
- le mardi 28.04.2020 dans le Village de Weillen dans la salle "de Giey" à 20h00.

Vu la situation sanitaire suite à la Covid 19, seules les réunions dans les Villages de Anthée et Falaën ont pu avoir lieu. L'organisation des réunions dans les autres villages, suivant les règles sanitaires en vigueur, a été tentée à partir de novembre 2020 mais ont dû être abandonnées.

Toutefois, ces séances de consultation et d'information se sont finalisées :

- le mardi 09.11.2021 dans le Village de Gérin, dans la salle Su'l Wez à 19 h 30 ;
- le mardi 16.11.2021 dans le Village de Onhaye, salle du Football ;
- le mardi 23.11.2021 dans le Village de Serville, en l'Eglise ;
- le mardi 30.11.2021 dans le Village de Sommière, salle du Sportzone ;
- le mardi 07.12.2021 dans le Village de Weillen, salle Joseph de Giey.

Suite à la réalisation de toutes les séances de consultation et d'information dans tous les villages, une soirée « retour à la population » est fixée au mardi 31.03.2022 avec mise en place d'une nouvelle CLDR.

En outre, des dates ont été fixées afin d'organiser des séances de groupe de travail, savoir :

- GT 1 : 26.04.2022, 03.05.2022 et 10.05.2022 ;
- GT 2 : 31.05.2022, 07.06.2022 et 14.05.2022 ;
- GT 3 : 20.09.2022, 04.10.2022 et 11.10.2022.

En date du 17.06.2021, une séance de la CLDR s'est tenue en visio conférence. L'ordre du jour comportait entre-autre la présentation et l'approbation des avant-projets de rénovation de la salle de Falaën et de la création de Voies lentes et vertes entre les différents villages et la mise en place de circuits thématiques. Le 14.10.2021, le Comité d'Accompagnement d'avant-projet des Voies lentes et vertes s'est réuni afin de prendre connaissance du travail réalisé par l'auteur de projet et d'approuver l'avant-projet.

ANNEXE 5 : PROGRAMMATION DANS LES TROIS ANS AVEC RECHERCHE DES MOYENS FINANCIERS

Sans objet vu la date de fin de validité du PCDR et que les consultations de la population ont été réalisées en fin d'année.
Le nouvelle CLDR sera prochainement mise en place.

Approuvé par le Collège communal en sa séance du 17 mars 2022

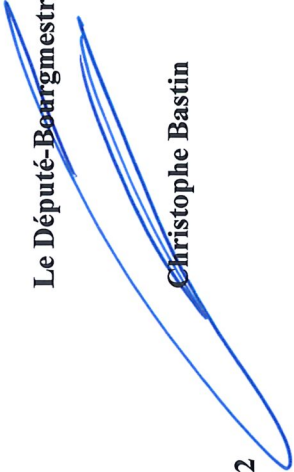
Par le Collège communal :

Le Directeur général,


Luc Grégoire



Le Député-Bourgmestre,


Christophe Bastin

Approuvé par le Conseil communal en sa séance du 24 mars 2022

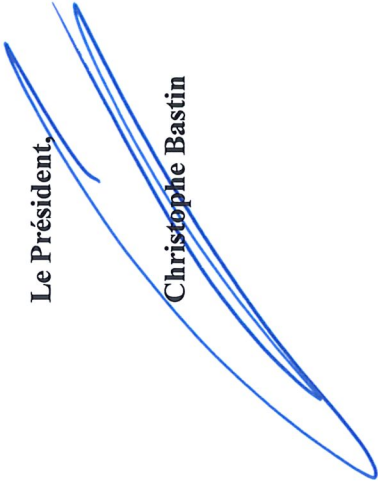
Par le Conseil communal :

Le Directeur général,


Luc Grégoire



Le Président,


Christophe Bastin